

Note de Synthèse des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance du **19 février 2019**

Article L-2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

PROCÈS-VERBAUX

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 novembre 2018

GESTION ET ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES, FINANCES, VIE ÉCONOMIQUE

1. Débat d'Orientations Budgétaires

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientations budgétaires (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la Collectivité et d'informer sur sa situation. A ce titre, vous trouverez ci-joint le rapport d'Orientations Budgétaires 2019.

2. Convention financière entre la Ville de Balma et l'AVSB au titre de la reprise des activités périscolaires

Le transfert des activités périscolaires sous forme de service public administratif nécessite la reprise de l'actif et du passif de l'association au 31 décembre 2018 par la Ville. A ce titre, une convention doit être signée afin de contractualiser les incidences financières afférentes à cette reprise et de fixer les engagements réciproques de la ville et de l'AVSB en vue de clore ce transfert.

3. Versement d'une subvention à l'Association pour la Vie Scolaire Balmanaise

Il s'agit de voter l'attribution une subvention d'un montant de 115 000 € destinée à apurer le passif de l'association au 31 décembre 2018 hors provisions.

4. Versement d'une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Il s'agit de voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 42 000 € pour le CCAS.

5. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association du Personnel Communal de Balma (APCB)

Il s'agit de voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € à l'APCB.

ENFANCE, SCOLARITÉ

6. Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) : demande de subvention au Conseil Départemental pour l'année 2018-2019

Il s'agit de formuler une demande de subvention au Conseil Départemental pour les collégiens accueillis au CLAS pour l'année scolaire 2018-2019.

7. Signature d'une convention annuelle de fonctionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre des fonds « publics et territoires » concernant l'axe 4 : accompagner les problématiques territoriales

La Commission des Aides Financières Collectives de la CAF de la Haute-Garonne, en sa séance du 21/12/2018, a décidé d'accorder à la commune de Balma une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 60 000 € sur le Fonds Publics et Territoires.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante en vue du versement de la subvention.

CADRE ET QUALITÉ DE VIE, TRAVAUX

8. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue Leduc et du passage Farman

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue Leduc et du passage Farman.

Le montant total des travaux est estimé à 88 000 €, la part communale est estimée à 17 822 €.

9. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue Dewoitine

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue Dewoitine.

Le montant total des travaux est estimé à 93 500 €, la part communale est estimée à 18 936 €.

10. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue Aristide Maillol et de la rue François Rude

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue Aristide Maillol et de la rue François Rude.

Le montant total des travaux est estimé à 34 375 €, la part communale est estimée à 6 962 €.

11. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue Etienne Falconet et de l'impasse Paul Belmondo

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue Etienne Falconet et de l'impasse Paul Belmondo.

Le montant total des travaux est estimé à 46 750 €, la part communale est estimée à 9 468 €.

12. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue David d'Angers

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue David d'Angers.

Le montant total des travaux est estimé à 89 375 €, la part communale est estimée à 18 100 €.

13. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue des États Généraux et du passage du 14 juillet

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue des États Généraux et du passage du 14 juillet.
Le montant total des travaux est estimé à 189 750 €, la part communale est estimée à 38 428 €.

14. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : enveloppe financière annuelle prévisionnelle pour petits travaux urgents

Il s'agit de voter une enveloppe financière annuelle prévisionnelle afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux urgents relevant de la compétence du SDEHG.
Le montant annuel total de la part communale de cette enveloppe financière prévisionnelle s'élèvera à 10 000 € maximum.

15. Élaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole – Avis sur les réserves et recommandations de la Commission d'Enquête et sur le projet de PLUi-H prêt à être soumis au Conseil de la Métropole pour approbation

Il s'agit d'émettre un avis sur 2 points :

- la proposition de prise en compte par Toulouse Métropole des réserves et des recommandations générales de la Commission d'Enquête et celles concernant la Commune de Balma,
- le projet de PLUi-H prêt à être soumis à l'approbation du Conseil de la Métropole courant de l'année 2019 tel que modifié pour tenir compte des avis des PPA, PPC, des Communes des observations formulées à l'enquête publique et des conclusions de la commission d'enquête sur la base des documents annexés à la présente délibération.

Et de préciser que le dossier de PLUi-H, une fois approuvé par le Conseil de la Métropole, ainsi que le rapport et conclusions de la Commission d'Enquête seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, sis 6, rue René Leduc, 31505 Toulouse Cedex 5, Direction de l'Urbanisme, 4^{ème} étage, de 8 heures 30' à 12 heures 30' et de 13 heures 30' à 17 heures. Ce document sera également consultable sur le site internet de Toulouse Métropole, ainsi que sur le site internet de la commune de Balma

ADMINISTRATION GENERALE

16. Avis sur la prise en compte des conclusions de la commission d'enquête et sur le projet de RLPI prêt à être soumis au Conseil de Toulouse Métropole pour approbation

Le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur la prise en compte, par Toulouse Métropole, des réserves et recommandations de la Commission d'Enquête ainsi que sur le projet de RLPI prêt à être soumis au Conseil de la Métropole pour approbation définitive.

17. Ouverture d'un poste d'infirmier territorial en soins généraux

Ouverture d'un poste d'infirmier au sein de la crèche municipale dans le cadre d'emploi des infirmiers territoriaux en soins généraux à mi-temps (17h30/35h).

CULTURE

18. Salon des Arts – édition 2019 : demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Il s'agit de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour la manifestation culturelle « 34^{ème} Salon des Arts de Balma » du 15 au 23 juin 2019.

POINT SUR LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

Un point sera effectué sur l'utilisation par le Maire des pouvoirs qu'il détient au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

QUESTIONS DIVERSES

- **Arrêté préfectoral concernant d'une part le renouvellement du système d'assainissement collectif de Toulouse-Ginestou-Garonne et d'autre part la mise en œuvre d'une unité de méthanisation des boues**
-

Il s'agit de présenter à l'assemblée l'arrêté préfectoral.

Les documents ayant trait à chaque point inscrit à l'ordre du jour peuvent être consultés en Mairie auprès du Directeur Général des Services.